



ÉCOLE ARC-EN-CIEL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2008
Séance tenue à 18h30 au 4265 Avenue Laval, Montréal

Présences :

Thierry Arnold
Jean-Pierre Brie
Sylvie Colucci
Marc Croteau

France Charlebois
Karine Desrochers
Nicolas Juillard
Lucie Poullas

Margaux St-Georges
Geneviève Tremblay
Benoît Viens

Absence :

Barbara Lapierre

Procès Verbal

1. Présentation des membres

Les membres du CÉ se présentent à tour de rôle.

Guy Surprenant se propose comme secrétaire du CÉ.
Appuyé par Benoît Viens.

Une ébauche du PV de la réunion du 10 juin 2008 a été remise, car le PV complet reste introuvable. Les membres présents à cette réunion sont : Nicolas, Guy, Frédéric, Nadia, Geneviève, Marc et Annie.

2. Élections

Présidente : Karine Desrochers, appuyé par Benoît Viens
Vice président : Nicolas Juillard, appuyé par Benoît Viens
Trésorière : Margaux St-Georges, appuyé par Benoît Viens
Réseau parents : Thierry Arnold, appuyé par Benoît Viens

Dates des prochaines séances :

2008-09-24, 2008-10-22, 2008-11-19, 2008-12-10, 2009-01-21, 2009-02-18,
2009-03-18, 2009-04-15, 2009-05-13 et 2009-06-17

Les membres du CÉ sont responsables des comités suivants :

Karine Desrochers

- Comité ateliers parents
- Comité camp

Guy Surprenant

- Comité vert
- Comité site Web

Thierry Arnold

- Comité harmonie
- Comité photo/audio-visuel

Benoît Viens

- Comité inscription et intégration
- Comité sapin

Margaux St-Georges

- Comité multicolore
- Comité ski'mplait et plein air
- Livre de recettes

France Charlebois

- Comité service d'animation

Nicolas Juillard

- Comité Arc-en-Pressé
- Comité des fêtes

Jean-Pierre Brie

- Comité informatique
- Comité Bazar

Lucie Poullas

- Comité pédagogique

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 8-L est ajouté : Trésoriers dans les comités

Ordre du jour adopté. Proposé par Benoît Viens et appuyé de Jean Pierre Brie

4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2008

Remise à la prochaine rencontre.

5. Suivi du procès-verbal du 26 août 2008

Il faut revenir prochainement sur le point des ateliers du REPAQ.

6. Correspondances

Aucune

7. Rapports et reddition de comptes

Geneviève explique le budget de l'école. Les membres du CÉ ont plusieurs questions à poser.

Rappel sur le budget alloué au CÉ qui peut servir à payer les frais de garde ou de transport.

Il est spécifié que le surplus cumulatif du service d'animation est augmenté d'environ 4000\$ comparativement à l'an dernier.

Explications sur le fonds 9 (Budget parent)

Les surplus de classe sont redistribués entre les classes en début d'année au pro rata du nombre d'élèves.

Les résultats ventilés et les budgets de l'année seront disponibles à partir du 7 octobre lors de la rencontre avec l'agente de formation de la CSDM.

Nicolas propose que l'on conserve un historique de l'an passé pour fin de comparaison avec l'année en cours. Nicolas doit passer à la nouvelle trésorière les documents comptables cumulés de l'an dernier.

8. Travaux du conseil

a) Dépôt du plan de réussite

Geneviève dépose le plan de réussite de 2007-08 afin que le CÉ en prenne connaissance. Le plan de réussite 2008-09 sera présenté prochainement.

Sylvie précise que le plan de réussite est déjà étudié par le comité pédagogique avant d'être présenté au CÉ.

b) Service d'animation

France réalisera une déclaration de clientèle de 115 élèves pour cette année. France présente les règles de conduite et les mesures de sécurité lors des sorties.

France demande l'approbation pour les sorties des journées pédagogiques aux dates suivantes :

- 2008-10-14 : Arbraska
- 2008-11-10 : Gym-X
- 2009-01-30 : Glissage aux pentes du pays d'en haut
- 2009-03-20 : Astuce
- 2009-04-21 : Complexe sportif
- 2009-06-12 : A déterminer avec les enfants

Adoption proposée par Benoît Viens et appuyée par Jean Pierre Brie

c) Vie pédagogique

Geneviève propose ce point d'information afin d'améliorer les communications au CÉ. A l'avenir, ce point sera placé avant le point des travaux du conseil.

Geneviève publiera régulièrement des informations sur la vie pédagogique dans l'AEP.

Les nouvelles dispositions mises à l'essai cette année concernant l'assemblée générale des élèves, le conseil d'élèves et le comité vert sont reprises par Geneviève. Entre 12h43 et 13h47, l'assemblée générale alternera une semaine sur deux avec la tenue du conseil d'élèves et le comité vert. De plus, les discussions entre élèves sur les points à débattre seront soumises au conseil d'élèves ou en famille coopérative avant d'être apportées en assemblée générale, cela dans le but de favoriser les discussions entre les élèves en dehors de l'assemblée générale.

- d) Photo d'école
Thierry Arnold sera notre photographe

Proposé par Benoît Viens et appuyé par Jean Pierre Brie

- e) Caisse scolaire

L'équipe enseignante se questionne sur les valeurs de l'école versus la caisse scolaire Desjardins.

Benoît Viens rappelle que le CÉ constate un lien entre la valeur d'autonomie et le principe de l'épargne et du mouvement coopératif.

Geneviève Tremblay confirme le désir des parents de ne pas subir une sollicitation déguisée de la part de la Caisse Desjardins et que la participation à la caisse scolaire doit se faire sur une base volontaire.

Les parents s'occuperont de la caisse scolaire.

Proposé par Benoît Viens et appuyé par Nicolas Juillard

- f) Partenariat Vélo Québec

Le programme de déplacement sécuritaire est expliqué par Geneviève Tremblay

- g) Bibliothèque

A traiter plus tard

- h) Demande de rencontre du comité AEP

Le CÉ invite le comité AEP à sa prochaine rencontre pour un point d'information.

Par la suite, le CÉ débattera et prendra position.

Les membres souhaitent recevoir une copie de la documentation de l'AEP avant la prochaine rencontre.

i) Sorties éducatives

Les sorties suivantes sont prévues :

- 2008-09-19 : Ottawa (Orange)
- 2008-10-10 : Fort Chambly (2^{ième} cycle)
- 2008-10-16 : Cross country de la CSDM (Indigo)
- 2008-10-24 : MAC (Indigo)

Proposé par Benoît Viens et appuyé par Jean Pierre Brie

j) Budget du CÉ

Ce point a déjà été abordé au point #7

k) Portes ouvertes du 9 octobre 2008

Geneviève Tremblay présente la procédure d'inscription et les nouvelles règles de la CSDM.

l) Trésoriers dans les comités

Le CÉ émet une nouvelle consigne concernant la gestion de fonds dans les comités. Il s'agit d'un formulaire sur lequel figurera le nom du comité ainsi que celui du trésorier. Ce formulaire expliquera également les consignes quant à la manipulation d'argent.

« Tous les comités qui font la gestion d'argent, quelque soit la provenance, doivent présenter au trésorier du CÉ un budget au début de ses activités et un bilan financier à la fin de ses activités.

Dans chaque comité faisant la gestion d'argent, un trésorier doit être nommé, son nom doit être inscrit sur le présent formulaire et le formulaire doit être remis au trésorier du CÉ.

Tous les montants d'argent recueillis pour le fonctionnement du comité doivent être remis par le trésorier du comité au secrétariat de l'école dans les plus bref délais.»

Ce texte sera distribué par courrier aux membres du CÉ afin d'être amélioré.

9. Levée de la séance à 21h30

Proposé par Benoît Viens et appuyé par Jean Pierre Brie

Mme Karine Desrochers
Présidente

M. Marc Croteau
Directeur